

## Et si l'on mobilisait et consultait les gestionnaires ? Une expérimentation dans l'agglomération grenobloise

Faire émerger une communauté de gestionnaires en capacité d'agir en amont d'un projet de rénovation urbaine, tel est le pari proposé dans le cadre du projet des Villeneuves de Grenoble et d'Échirolles, comme en témoignent Simon Caen, chargé de mission à Grenoble-Alpes Métropole, et Perrine Tauleigne, chargée de développement au centre de ressources GUSP (gestion urbaine et sociale de proximité).

Si l'expertise d'usage des habitants est régulièrement sollicitée lors d'un projet urbain, celle des gestionnaires de terrain l'est moins souvent, ou trop en aval de la conception ; ce qui peut à terme entraîner des dysfonctionnements en matière de qualité, d'usage et de coûts de gestion des espaces communs<sup>1</sup>. Partant de ces constats, Grenoble-Alpes Métropole a souhaité expérimenter dès 2015, avec l'appui du centre de ressources GUSP<sup>2</sup>, une démarche spécifique auprès des gestionnaires dans le cadre du projet de renouvellement urbain des Villeneuves (Grenoble et Échirolles). L'objectif visé est que ces gestionnaires puissent éclairer le projet de leur expertise quotidienne du territoire et alimenter le travail de l'équipe missionnée pour sa conception d'ensemble (architecte, urbaniste et paysagiste). Cette démarche est complémentaire à la concertation habitante sur le projet.

### La légitimité de la parole des gestionnaires

Pour ce faire, la Métropole, le centre de ressources GUSP et les villes de Grenoble et d'Échirolles proposent régulièrement des temps de travail collectifs sous des formes variées<sup>3</sup> à l'ensemble des acteurs gestionnaires, à savoir : les agents des services espaces verts et propreté urbaine des deux villes, les agents des services déchet et voirie de la Métropole, les gardiens d'immeubles et les chargés

de secteur des bailleurs sociaux, les personnels des deux régies de quartiers et les représentants des fédérations de locataires.

Cette « communauté des gestionnaires des Villeneuves » s'est progressivement formée et positionnée en tant qu'acteur légitime à établir des préconisations et alerter les concepteurs sur les écueils à éviter dans le futur projet urbain. Parmi eux, on peut noter l'inadéquation des matériaux ou espèces végétales à la gestion quotidienne, la configuration de l'espace public inadaptée au passage des tondeuses ou véhicules de propreté urbaine, la configuration urbaine propice au dépôt d'encombrants, au trafic, ou au stationnement sauvage, la complexité des domanialités... Ces éléments sont collectés au sein d'un *Guide de préconisations à destination de la maîtrise d'œuvre du projet des Villeneuves* réalisé à partir du travail des gestionnaires.

Cette expérimentation se poursuivra dans toute la phase de conception et de mise en œuvre du projet urbain des Villeneuves, puisque Grenoble-Alpes Métropole a décidé d'intégrer au sein du cahier des charges des futurs maîtres d'œuvre l'obligation de consulter le groupe de gestionnaires sur toutes les opérations. L'enjeu sera alors de poursuivre la mobilisation de ces professionnels dans le temps. Il s'agira aussi de partager les résultats de cette expérience auprès d'autres acteurs du réseau de la GUSP pour que la prise en compte des enjeux de gestion dès la conception des projets urbains essaime sur d'autres territoires<sup>4</sup>. ■

**Un acteur légitime à établir des préconisations et alerter**

Simon Caen  
et Perrine Tauleigne

1 – Qu'ils soient publics ou privés à usage collectif (hall d'immeuble par exemple).

2 – Le centre de ressources anime le réseau des acteurs de la GUSP et organise des ateliers d'échanges, groupes de travail, visites de site, formations...

3 – Séminaire de travail, visite de site, temps de travail par secteur avec le paysagiste et l'urbaniste du pré-projet, présentation du « plan guide »...

4 – Pour en savoir plus : [www.centreressources-gusp.org](http://www.centreressources-gusp.org)